

Activités sociales et culturelles : 4 nouvelles prestations

Une commission nationale de gestion des activités sociales et culturelles a été mise en place. Elle travaille à l'élaboration, pour une période transitoire de trois mois, de 6 prestations impactant directement la vie de nos collègues.

La CFE-CGC s'est engagée activement dès la première réunion à la création de nouvelles prestations, afin qu'il n'y ait pas de rupture entre 2009 et 2010.

Ces prestations sont :

1. La garde d'enfant de moins de 3 ans
2. La garde périscolaire
3. L'aide au centre de loisirs
4. L'aide aux enfants handicapés suivant des études
5. L'aide au séjour jeune
6. L'aide pour les classes transplantées.



A ce jour, les quatre premières aides sont mises en place et les fiches disponibles auprès de vos Comités d'entreprise régionaux ou sur [Pôle-emploi.intra](http://Pole-emploi.intra). Les conditions d'attributions de ces aides ont changées (modification des forfaits et absence de moyenne économique).

La CFE-CGC continuera à œuvrer pour la mise en place des deux aides restantes mais également de toutes celles à venir.

Pour toutes vos questions contactez : Céline Glaziou et Suzie Petit